

# NON à l'initiative sur les armes

## L'initiative sur les armes s'attaque aux jeunes sportifs

### Que signifie pour vous l'initiative sur les armes ?

Comme plus de 200'000 femmes et hommes dans notre pays, je pratique le tir sportif. Cette discipline ancrée dans nos traditions se pratique avec calme et précision. 85% des tireurs sportifs utilisent une arme militaire. S'ils ne peuvent plus en disposer, c'est toute une discipline sportive qui est vouée à disparaître, de même que certains concours et tirs historiques. De plus, s'il n'y a plus de tirs obligatoires, les cantons n'ont plus l'utilité de garder les stands de tir. Nous ne pourrions alors plus nous entraîner et exercer notre sport.

**L'article constitutionnel prévoit des exceptions pour les tireurs sportifs. Pourquoi cette crainte ?**

L'article constitutionnel ne ga-

rantit rien pour les tireurs sportifs. Le but des initiants est d'enlever toutes les armes des ménages. On peut en déduire qu'il n'est pas prévu de nous les laisser pour pratiquer notre sport. Il est certain que si l'initiative passe, les jeunes n'auront plus la possibilité de participer à des cours. Vu que pour obtenir un bon niveau il faut s'entraîner au plus tôt, le tir sportif est voué à la disparition. Nos athlètes olympiques n'auront plus le niveau demandé.

**Des mesures ont-elles été prises pour le maintien des armes à la maison en toute sécurité ?**

Bien sûr. Nous sommes tous bien conscients de notre responsabilité de détenir une arme. Aujourd'hui déjà, l'acquisition d'une arme est fortement réglemen-

tée par des procédures d'annonce, d'autorisation et par un certain nombre d'interdictions. Il est par exemple naturellement impossible d'acheter une arme si vous avez un comportement violent ou si vous avez moins de 18 ans.

**En matière de sécurité, l'initiative sur les armes ne sert donc à rien ?**

Effectivement l'initiative est inutile. Ce ne sont pas les jeunes sportifs qui commettent des délits ! L'initiative n'apporte rien contre les vrais problèmes: les criminels contre lesquels il faut lutter se procurent leurs armes de manière illégale.

*Daniel Rossier – Comité « Pour le maintien du tir sportif »  
1204 Genève*



Marion Fontaine, monitrice de tir à 300 mètres